

ACCUEIL DE JOUR

La Colombelle



Dossier de pré admission.

Il comprend :

- **L'attestation médicale** à faire compléter par le médecin traitant
- **La fiche de renseignements administratifs et personnels**
- 2 exemplaires du règlement de fonctionnement l'un à retourner signé et l'autre à conserver
- Une photocopie de l'attestation d'ouverture de droits à la sécurité sociale
- La photocopie de la carte d'identité
- L'attestation d'une assurance responsabilité civile
- La photocopie de **l'ordonnance du traitement en cours**
- La photocopie de la notification d'Allocation Personnalisée d'Autonomie
- La carte d'invalidité (le cas échéant)
- Le contrat de séjour à retourner signer